RCS : AURILLAC
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00571
Numéro SIREN : 429 326 614
Nom ou dénomination : FIMAVI

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000282

135073

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000282**
n° de gestion : **2000B00571**
n° SIREN : **429 326 614 RCS Aurillac**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aurillac certifie avoir procédé le 01/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FIMAVI - Société par actions simplifiée
la Peyre 15430 Paulhac -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

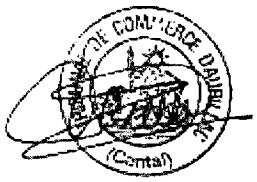

135073

32019pco282

TRIBUNAL DE COMMERCE

DGFiP N° 2050 2018

Page 21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

26 FEV. 2019

GREFFE - 15000 AURILLAC

Désignation de l'entreprise : FIMAVI

Adresse de l'entreprise : LA PEYRE 15430 PAULHAC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 2 9 3 2 6 6 1 4 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032018 Net 3	N-1 31032017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 000	AG			3 000
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	97 501	AQ	97 501		7 928
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 511	AS	2 511		
	Autres immobilisations corporelles	AT	90 932	AU	62 470	28 462	51 034
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	14 825 816	CV	2 747	14 823 069	14 889 570
	Créances rattachées à des participations	BB	4 281 842	BC		4 281 842	1 638 885
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	53 264	BI		53 264	52 379
	TOTAL (II)	BJ	19 354 867	BK	165 229	19 189 638	16 642 796
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	1 708 901	BU	80 000	1 628 901	618 940
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	366 319	BY		366 319	312 266
	Autres créances (3)	BZ	324 392	CA		324 392	416 724
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	240 270	CE	37 243	203 026	15 962
	Disponibilités	CF	3 407 390	CG		3 407 390	14 579 511
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 861	CI		4 861	1 978
	TOTAL (III)	CJ	6 052 132	CK	117 243	5 934 889	15 945 381
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	25 406 999	1A	282 473	25 124 526	32 588 177

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	4 335 106	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : FIMAVI — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5....000....000.....)	DA	5 000 000	5 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	24 070	24 070
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500 000	288 089
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	15 974 090	2 316 814
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	439 240	14 169 187
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	21 937 400	21 798 160
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 983 454	9 631 922
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	56 851	25 011
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 724	90 816
	Dettes fiscales et sociales	DY	71 514	446 310
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		461 049
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 583	134 909
	TOTAL (IV)	EC	3 187 126	10 790 017
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	25 124 526	32 588 177

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	903 517	10 790 017
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		284 869

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : FIMAVI — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	809 199	FH		FI	809 199	652 545
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	809 199	FK		FL	809 199	652 545
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	39 397	38 201
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	7
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	848 604	690 753
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 029 960	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 029 960)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	369 931	323 869
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 631	13 292
	Salaires et traitements*					FY	96 000	55 400
	Charges sociales (10)					FZ	51 193	23 809
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	16 321	41 434
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	20 000	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	41	62
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	559 117	457 865
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	289 487	232 888
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	474 444	2 078 919
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	885	885
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 361	50 073
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		366
	Total des produits financiers (V)					GP	482 691	2 130 243
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	17 780	1 521
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	283 179	267 724
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	300 958	269 245
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	181 732	1 860 997
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	471 220	2 093 885

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : FIMAVI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	89 500	15 050 936
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	89 500	15 050 936
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 221	271 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	85 565	2 241 915
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	86 786	2 512 915
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 714	12 538 022
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	34 693	462 720
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 420 794	17 871 932
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	981 554	3 702 746
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	439 240	14 169 187
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	885	885
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	39 397	38 201
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités	1 221	
Vnc des éléments actifs cédés	85 565	
Pds cessions des éléments d'actifs		89 500

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

TRIBUNAL DE COMMERCE

2 6 FEV. 2019

GREFFE - 15000 AURILLAC

FIMAVI

SAS au capital de 5 000 000 euros
La Peyre
15430 PAULHAC
R.C.S. AURILLAC 429 326 614

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2018

26, avenue du Lioran - BP 14
15100 SAINT-FLOUR
www.acf-expertise.fr
ACF SAS au capital de 266 000 euros
R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Riom

15, rue Cugnot
63540 ROMAGNAT
contact@btbassocies.fr
B.T.B Audit SARL au capital de 239 289 euros
R.C.S. Clermont-Ferrand 819 887 027 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Riom

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mars 2018

Aux associés de la société FIMAVI SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FIMAVI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés a l'associé unique sur les comptes de la société

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés a l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Flour

Le 11 septembre 2018

ACF SAS

Fabien SOULEYREAU

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pour la société B.T.B. Audit SARL

Commissaires aux comptes

Arnaud TRASSOUDAINE

Gérant

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 000		3 000	3 000		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	97 501	97 501		7 928	7 928-	100. 00-
	Installations techniques, matériel et outillage	2 511	2 511				
	Autres immobilisations corporelles	90 932	62 470	28 462	51 034	22 572-	44. 23-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	14 825 816	2 747	14 823 069	14 889 570	66 501-	0. 45-
	Créances rattachées à des participations	4 281 842		4 281 842	1 638 885	2 642 957	161. 27
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	53 264		53 264	52 379	885	1. 69
	Total II	19 354 867	165 229	19 189 638	16 642 796	2 546 842	15. 30
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 708 901	80 000	1 628 901	618 940	1 009 960	163. 18
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	366 319		366 319	312 266	54 053	17. 31
	Autres créances	324 392		324 392	416 724	92 332-	22. 16-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	240 270	37 243	203 026	15 962	187 064	NS
	Disponibiltés	3 407 390		3 407 390	14 579 511	11 172 120-	76. 63-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	4 861		4 861	1 978	2 882	145. 69
	Total III	6 052 132	117 243	5 934 889	15 945 381	10 010 493-	62. 78-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	25 406 999	282 473	25 124 526	32 588 177	7 463 651-	22. 90-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 4 335 106
(3) Dont à plus d'un an

ACF Audit Comptabilité Finance
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2018 12	Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000 000)	5 000 000	5 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	24 070	24 070		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500 000	288 089	211 911	73.56
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	15 974 090	2 316 814	13 657 276	589.49
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	439 240	14 169 187	13 729 947-	96.90-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	21 937 400	21 798 160	139 240	0.64
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 983 454	9 347 054	6 363 600-	68.08-
	Concours bancaires courants		284 869	284 869-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	26 851	25 011	1 840	7.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 724	90 816	23 092-	25.43-
	Dettes fiscales et sociales	101 514	446 310	344 796-	77.25-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		461 049	461 049-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	7 583	134 909	127 325-	94.38-
	Total IV	3 187 126	10 790 017	7 602 891-	70.46-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	25 124 526	32 588 177	7 463 651-	22.90-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	903 517	10 790 017		

QCF Audit Comptabilité Fiscalité
Expert Comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lloran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	809 199		809 199	652 545	156 654	24.01
Chiffre d'affaires NET	809 199		809 199	652 545	156 654	24.01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			39 397	38 201	1 196	3.13
Autres produits			8	7	1	12.82
Total des Produits d'exploitation (I)			848 604	690 753	157 850	22.85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 029 960		1 029 960	
Variation de stock (marchandises)			1 029 960-		1 029 960-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			369 931	323 869	46 062	14.22
Impôts, taxes et versements assimilés			5 631	13 292	7 661-	57.64-
Salaires et traitements			96 000	55 400	40 600	73.29
Charges sociales			51 193	23 809	27 384	115.02
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 321	41 434	25 113-	60.61-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 000		20 000	
Dotations aux provisions						
Autres charges			41	62	21-	33.57-
Total des Charges d'exploitation (II)			559 117	457 865	101 251	22.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			289 487	232 888	56 599	24.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12	Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	474 444	2 078 919	1 604 474-	77. 18-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	885	885		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 361	50 073	42 712-	85. 30-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		366	366-	100. 00-
Total V	482 691	2 130 243	1 647 552-	77. 34-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 780	1 521	16 258	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	283 179	267 724	15 455	5. 77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	300 958	269 245	31 713	11. 78
2. Résultat financier (V-VI)	181 732	1 860 997	1 679 265-	90. 23-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	471 220	2 093 885	1 622 666-	77. 50-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	89 500	15 050 936	14 961 436-	99. 41-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	89 500	15 050 936	14 961 436-	99. 41-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 221	271 000	269 779-	99. 55-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	85 565	2 241 915	2 156 350-	96. 18-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	86 786	2 512 915	2 426 129-	96. 55-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 714	12 538 022	12 535 308-	99. 98-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 693	462 720	428 027-	92. 50-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 420 794	17 871 932	16 451 138-	92. 05-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	981 554	3 702 948	2 721 491-	73. 49-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	439 240	14 169 187	13 729 947-	96. 90-

acf Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 885 885
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Expert On Demand

BTB AUDIT
Commissaires aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 25 124 526.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 809 198.59 Euros et dégageant un bénéfice de 439 240.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS FIMAVI a été créée le 7 février 2000.

La Société a pour objet la gestion de participations et la réalisation de prestations de services aux filiales ou Sociétés du même Groupe. Elle a par ailleurs une activité de promotion immobilière et de marchand de biens.

Au cours de l'exercice 2017/2018, la SAS FIMAVI a pris et cédé des participations dans les Sociétés suivantes :

- SCI BAC 74 : cession de 500 parts sociales en juillet 2017. Au 31 mars 2018, la participation de la SAS FIMAVI dans le capital de la SCI BAC 74 était de 50 %.

- SCI JCD : souscription à 999 parts sociales (99 %) lors de la création de la SCI JCD en décembre 2017. Cette société clôturera son premier exercice social au 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2018, la société FIMAVI a consenti un abandon de créance, à caractére financier, de 100 K€ au profit de la SARL CONSILIUM. Cet abandon est consenti avec une clause de retour à meilleur fortune. Il n'a pas été déduit fiscalement.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence,

Audit Comptabilité Fiscalité
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Licences : non amortissable.
Constructions : 10 ans.
Matériels et outillages : 5 ans.
Agencements, aménagements et installations : 10 ans.
Matériel de transport : de 1 à 3 ans.
Matériel de bureau et informatique : 1 an.
Mobilier : 10 ans.
Les ouvres d'art comptabilisées en mobilier pour 25 K€ ne sont pas amorties car elles sont considérées comme ayant une utilisation non limitée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres de participations ont été sortis selon la méthode de premier entré premier sorti.

AUTRES INFORMATIONS

L'arrêté des comptes au 31 mars 2018 appelle en outre les commentaires exposés ci-après.

ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 3 K€ et correspondent essentiellement à l'acquisition d'une licence IV qui a pour vocation d'être exploitée par une des filiales de la SAS FIMAVI.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 28 K€ et correspondent principalement aux

Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

travaux d'agencement du siège social réalisés en 2008 (amortis en linéaire sur 10 ans).
Les immobilisations financières s'établissent à 19 158 K€ au 31 mars 2018 dont des titres de participation à hauteur de 14 826 K€ (cf détail dans le tableau des filiales et participation ci-après) et des créances rattachées à ces participations pour 4 282 K€.

cf paragraphe des faits caractéristiques mentionnant les prises de participations et cessions intervenues au cours de l'exercice.

STOCK

Le stock, évalué au prix d'achat incluant les frais accessoires, correspond aux actifs acquis dans le cadre de l'activité de marchand de biens immobiliers.
La société a procédé à l'acquisition de biens immobiliers à hauteur de 1 030 K€ au cours de l'exercice. Le stock s'élève à 1 709 K€ au 31 mars 2018.
Au 31 mars 2018, une dépréciation complémentaire du stock a été constatée pour 20 K€, la portant à 80 K€, afin de tenir compte de la différence entre la valeur vénale des actifs et leur prix de revient.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	97 501		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 511		
Installations générales agencements aménagements divers	35 107		
Matériel de transport	82 869		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 688		3 887
TOTAL	254 677		3 887
Autres participations	16 531 202		2 643 956
Prêts, autres immobilisations financières	52 379		885
TOTAL	16 583 581		2 644 841
TOTAL GENERAL	16 841 258		2 648 728

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 000	3 000
Installations générales agencements aménagements constr.			97 501	97 501
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 511	2 511
Installations générales agencements aménagements divers			35 107	35 107
Matériel de transport		67 619	15 250	15 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			40 575	40 575
TOTAL		67 619	190 945	190 945
Autres participations		67 500	19 107 658	19 107 658
Prêts, autres immobilisations financières			53 264	53 264
TOTAL		67 500	19 160 922	19 160 922
TOTAL GENERAL		135 119	19 354 867	19 354 867

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	89 573	7 928		97 501
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 511			2 511
Installations générales agencements aménagements divers	39 619	4 687-	0-	34 932
Matériel de transport	53 563	11 241	49 554	15 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 448	1 839		12 288
TOTAL	195 715	16 321	49 554	162 482
TOTAL GENERAL	195 715	16 321	49 554	162 482

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tel. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 928				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 687-				
Matériel de transport	11 241				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 839				
TOTAL	16 321				
TOTAL GENERAL	16 321				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 747				2 747
Sur stocks et en cours	60 000	20 000			80 000
Autres provisions pour dépréciation	19 464	17 779	1-		37 243
TOTAL	82 211	37 779	1-		119 990
TOTAL GENERAL	82 211	37 779	1-		119 990
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		20 000			
financières		17 780			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 281 842	4 281 842	
Autres immobilisations financières	53 264	53 264	
Autres créances clients	366 319	366 319	
Impôts sur les bénéfices	310 913	310 913	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 278	8 278	
Débiteurs divers	5 201	5 201	
Charges constatées d'avance	4 861	4 861	
TOTAL	5 030 678	5 030 678	

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
29, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 152	16 152		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 967 302	683 692	2 170 239	113 370
Emprunts et dettes financières divers	50	50		
Fournisseurs et comptes rattachés	67 724	67 724		
Personnel et comptes rattachés	16 000	16 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 961	14 961		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 786	38 786		
Autres impôts taxes et assimilés	1 767	1 767		
Groupe et associés	56 801	56 801		
Produits constatés d'avance	7 583	7 583		
TOTAL	3 187 126	903 517	2 170 239	113 370
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 336 411			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	500 000			500 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	28 171
Autres immobilisations financières	3 264
Créances clients et comptes rattachés	33 498
Total	64 933

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 152
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 979
Dettes fiscales et sociales	21 993
Total	74 124

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 861
Total	4 861
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	7 583
Total	7 583

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 69207

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Rlom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	809 199
Total	809 199

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	471 220	33 788
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 714	905
Résultat comptable (hors participation)	439 240	34 693

Le tableau ci-dessus tient compte des plus et moins values réalisées sur cessions de titres de participations.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 624 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 624 €.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Caution solidaire de Monsieur Jean-Christophe VIGOUROUX de 300 K€ en garantie de l'emprunt de 443 K€ souscrit en novembre 2013 auprès de la Caisse d'Epargne.

Nantissement de 3 044 504 actions de la SAS GROUPE BACACIER, en garantie de deux emprunts de 3.000 K€ chacun, souscrits auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne en janvier 2015.

La société est caution solidaire sur un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole par sa filiale Consilium pour un montant de 400 K€.

ACF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-SAS CONSILIUM SAS	50 000	11 591-	100.00	50 000	50 000	44 700	400 000	382 411	10 180	
	1 000		99.00	999	999	2 135 000				
-SAS GROUPE BACACIER	10 275 025	5 030 855	78.50	14 516 317	14 516 317	404 417		5 464 271	2 053 868	403 662
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
-SCI BOIS DE CELLE	10 000	12 947-	50.00	5 000	2 253	40 850			635-	
-SARL EXOS	33 000	182 294	40.00	20 000	20 000	219 635		853 311	89 005	
-SCI CHARLES BUSINESS	100 000	258 873	30.00	30 000	30 000	50 000		2 018 014	136 330	4 500
-SCI CLEREST IMMO	1 000	28 094-	25.00	250	250	81 373			6 796-	
-SARL CLEREST IMMO4	1 000	91 778-	25.00	250	250	1 107 250			67 124-	
-SAS CLEREST	120 000	749 385	25.00	30 000	30 000	11 627		6 993 213	643 059	
-SCI AEROVERGNE	160 000	107 756	18.75	94 500	94 500	12 820		24 415	21 244-	
-SAS PRONAOS ENERGIE	100 000	6 913	10.00	10 000	10 000	76 000		73 656	16 143	
-SCI BAC 74	3 000	682 212	50.00	68 500	68 500	70 000		264 072	62 139	50 000
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Compagnie Régionale de Riom Commissaires aux Comptes BTB AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels - Produits exceptionnels	89 500	
Total	89 500	
Charges exceptionnelles - Charges exceptionnelles	86 786	
Total	86 786	

Le résultat exceptionnel s'élève à 2 714 € au 31 mars 2018 contre 12 538 022 € au 31 mars 2017. Au cours de l'exercice précédent, la société FIMAVI avait notamment procédé à la cession de 2 201 791 actions du GROUPE BACACIER au prix de 15 millions d'euros pour une value nette de 12 798 209 €.

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation loyer bail à construction	15 707
Refacturation honoraires au Groupe Bacacier	23 690
Total	39 397

acf
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

Commissaires aux Comptes
BTB AUDIT
Compagnie Régionale de Riom

FIMAVI
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 000 euros
La Peyre
15430 PAULHAC
429 326 614 RCS AURILLAC

TRIBUNAL DE COMMERCE
26 FEV. 2019
GREFFE - 15000 AURILLAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 SEPTEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 439 240,14 euros de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende de 0,20 € par action,
soit pour les 500 000 actions composant le capital de la Société,
un dividende global de ---------- 100 000,00 €

- Le solde sur le compte « Autres Réserves », soit ---------- 339 240,14 €

Total égal au Résultat à affecter et à répartir, ci ---------- 439 240,14 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 septembre 2018.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Christophe VIGOUROUX

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président